



SE-Unsa Polynésie

Centre de Formation de la DGEE
Pirae – Route de l'Hippodrome
BP 52 271 Pirae

☎ : 89 77 40 75 Mel : 987@se-unsd.org

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL SYNDICAL

APPEL A CANDIDATURES ET CONSTITUTION DE LISTE

Le SE-Unsa est une organisation démocratique. Il appartient aux syndiqués de renouveler le Conseil Syndical qui désigneront le bureau et le secrétaire académique. Tout syndiqué à jour de cotisation peut être candidat pour être membre de ce Conseil Syndical.

L'élection du conseil syndical académique se fait au scrutin de listes. Les sièges sont attribués à chaque liste à la proportionnelle à la plus forte moyenne.

La liste pour le conseil syndical académique doit comporter 27 candidats dont 1 représentant des retraités, dans la mesure du possible.

Une représentation de chaque corps doit être assurée. (article 7-2 du règlement intérieur).

Chaque liste devra être accompagnée des actes de candidatures individuels et chaque candidat doit être à jour de ces cotisations au 12 décembre 2016.

La date limite de dépôt des candidatures et des listes a été fixée au **Lundi 12 décembre 2016 et devra être envoyée à l'adresse postale suivante : BP 111 013 – 98709 Mahina (Marie-Pierre LAVIE).**

Le vote aura lieu à bulletin secret sous enveloppe.

Tout syndiqué pourra assister et participer au dépouillement qui se tiendra le jour du congrès local, le mardi 10 janvier 2017 dans l'amphithéâtre de l'IJSPF, à Pirae.

DECLARATION DE CANDIDATURE CONSEIL SYNDICAL ACADEMIQUE

NOM : Prénom :

Corps/Fonction : Etablissement :

Adresse personnelle : Téléphone :

Courriel :

Adhérent(e) au SE-UNSA, déclare être candidat(e) à l'élection du Conseil Syndical Académique de
la section **987**

A....., le

Signature